Image not found or type unknown

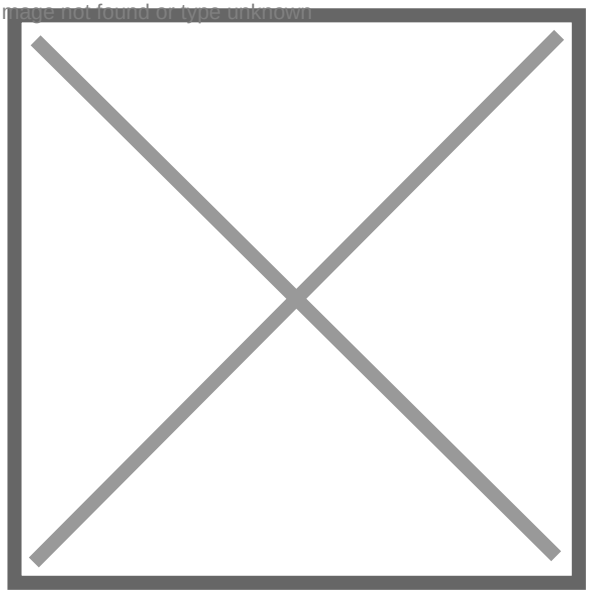

Plainte pour violence volontaire

Par **ak7770**, le **25/10/2009** à **19:13**

Bonjour, j'ai 25 ans je suis étudiant et je n'ai pas de casier judiciaire. Je suis la cible d'une plainte pour violence volontaire. J'ai reconnu les faits mais ma déposition diffère grandement de la déposition de la victime qui demande 2500 euros de dommages.

Pendant l'incident, je suis intervenu alors que l'amie d'un ami essayait de récupérer des affaires chez sont ex compagnon...je suis intervenu alors qu'elle était à la porte de son appartement et qu'il refusait de les lui rendre. J'ai bloqué la porte de mon pied et immédiatement l'homme a essayé de me repousser. Je l'ai poussé à mon tour, il a trébuché sur un des multiples objets qui encombraient le sol de son appartement et est tombé, il est immédiatement revenu à la charge, je l'ai repoussé il est retombé de la même façon et est revenu à la porte. Il a essayé de me frapper de son pieds mais j'ai bloqué le coup. Je me suis suis ensuite adressé à lui tout en maintenant la porte ouverte en lui demandant de rendre ses affaires à la jeune femme. A aucun moment je n'ai proféré d'insultes ni de menaces et je suis parti quand j'ai vu que la situation ne se débloquait pas...

3 semaines plus tard, lors de la confrontation devant les services de police, j'ai pris connaissance de sa déposition dans laquelle il prétendait que je l'avait frappé violemment de la paume de la main au niveau du plexus, coup qui l'aurait projeter 2m plus loin (à l'endroit où il est tombé). Après cela, j'aurais pénétré dans son appartement et l'aurais "roué de coup". Les témoignages de son ex compagne et d'un de ses ami qui était présent lors de l'incident ont été déclaré irrecevable en raison d'un parti pris...

Il y a une semaine environ j'ai été convoqué à la cours d'assise pour prendre connaissance des demandes de cette homme. J'ai été reçu par une personne qui n'avait pas lu le dossier. L'homme ne s'étant pas présenté, il a été appelé au téléphone et à prétendu ne rien vouloir d'autre que des excuses et la certitudes que l'incident ne se reproduirait plus. Faisant confiance à la chargé de dossier qui m'assurait que je ne serais plus embêté, j'ai signer un

papier sur lequel je m'excusait et sur lequel le montant des dommage "restait à définir par le plaignant". Quelques jours plus tard, elle m'a rappelé pour me dire que cet homme exigeait la somme de 2500 euros. Je suis étudiant, je n'ai pas de revenu et je lui ai dit qu'il m'était impossible de régler cette somme. Elle m'a dit qu'elle renvoyait donc le dossier au procureur pour "incapacité à payer". Sur le moment je n'ai pas réalisé qu'on me considérait comme coupable en suivant le faux témoignage de cet homme.

Pourtant le certificat médical qu'il s'était fait faire le jour de l'incident n'indiquait que la présence d'égratignures sur le bras, et de bleus au niveau de la cheville, du dos et de la tête (ce qui s'accorde avec mon témoignage mais pas avec le sien; en effet si j'avais réellement fait ce qu'il a décrit, il aurait eu des marques de coup qui je pense sont distinctives et des fractures).

J'aimerais savoir quoi faire pour faire entendre ma voix et pour être sur que cet homme ne profite pas de ma faute pour m'extorquer une somme que j'aurais une difficulté incroyable à réunir. Je n'ai pas encore été mis au courant de la décision du procureur : sera-t-elle finale? Pourrais-je faire appel de sa décision? Puis je faire réexaminer le dossier? Vais-je avoir un casier judiciaire pour "violence volontaire" pour avoir poussé un homme? Puis je bénéficier d'un avocat gratuitement? Puis-je l'attaquer pour faux témoignage ou diffamation?

Je sais que mes questions sont nombreuses, mais lors de mon 1er entretien avec les services de police, les agents qui m'avaient accompagné et entendu m'avait rassuré en me disant que ma conduite ne méritait tout au plus qu'un avertissement et maintenant je me vois risquer d'entrer dans la vie active avec un casier judiciaire et une dette... J'espère que vous pourrez me donner les informations nécessaires à ma défense. Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés